



Crise du recrutement des enseignants : la Cour des comptes en quête de solutions



La Cour des comptes se penche, dans son dernier rapport, sur les difficultés croissantes à recruter des professeurs pour le primaire et le secondaire, en particulier dans certaines académies et disciplines. Autre sujet de préoccupation, la baisse de niveau des candidats enseignants et même des lauréats aux concours.

Demain la France un pays sans profs ? Le constat se confirme d'année en année, avec une crise de l'attractivité, au sein de ce que le Premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, désigne comme "le plus gros bataillon de la fonction publique".

Ainsi, entre 2017 et 2021, en moyenne annuelle, "il aurait manqué un peu plus d'un millier de postes, entraînant le recrutement de professeurs non titulaires", précise la Cour des comptes dans un rapport publié en février 2023. Et pour la seule année 2022, celle-ci recense 4.500 nouveaux contractuels recrutés.

A quoi serait due cette désaffection, pour ce que certains surnomment encore le "plus beau métier du monde" ? Les magistrats de la rue Cambon citent notamment la "dégradation de l'image du métier d'enseignant, ses conditions d'exercice et sa rémunération". A noter cependant que la question des salaires n'est pas au cœur de ce rapport.

Face à la pénurie de profs, le gouvernement promet d'améliorer les conditions de travail

La Cour des Comptes précise que c'est ainsi dans les académies de Créteil (77, 93, 94) et Versailles (78, 91, 92, 95) que se concentrent particulièrement les tensions de recrutement d'enseignants, dans le primaire comme le secondaire.

Celles-ci se traduisent par une "difficulté croissante à trouver des contractuels d'un niveau satisfaisant et par le nombre élevé de primo affectations de titulaires dans ces académies".

Les résultats obtenus aux concours de professeur des écoles dans les deux plus



grandes académies témoignent de " faiblesses préoccupantes de nombreux candidats mais aussi de lauréats du concours".

Par ailleurs, l'allemand, les sciences industrielles de l'ingénieur, les biotechnologies voire les mathématiques font partie des disciplines les plus délaissées. Les lettres classiques, quant à elles, attirent même moins de candidats que le nombre de postes disponibles.

Pap Ndiaye annonce un concours pour titulariser les enseignants contractuels

En réponse à ces inégalités, la Cour des Comptes esquisse plusieurs pistes. Elle préconise, dans les académies en difficulté et les disciplines en tension, une expérimentation : recruter des enseignants sur le fondement de leur diplôme et sur entretien, pour un contrat de trois à cinq ans, pendant lesquels ils s'engageraient à rester en poste.

A terme, les enseignants pourraient "demander leur titularisation ou opter pour une autre carrière". Un moyen d'assurer plus de stabilité dans les zones tendues.

Elle propose également, pour compenser le manque d'attractivité de ces deux académies franciliennes, de mettre en place des mesures spécifiques, dans certains établissements : primes, amélioration des conditions d'accueil et d'exercice, que ce soit "par une attention aux conditions de logement ou par l'accompagnement au sein de l'établissement".

La Cour des comptes appelle aussi à ouvrir "davantage de postes et de sections aux troisièmes concours", pour diversifier les viviers de recrutement au profit des personnes en reconversion professionnelle.

Le Premier président, qui a rappelé que "la qualité de l'enseignement est une priorité nationale", met ainsi en garde contre "la dégradation déjà sensible de la qualité des recrutements".

